



APPEL À PROJET

À la suite de l'appel à propositions de projets réalisé dans le cadre de la 2e édition du budget participatif dédié à l'environnement à l'automne 2020, la Ville a reçu 22 propositions..

COMITÉ DE RECEVABILITÉ

Un comité de recevabilité, composé de 11 membres dont quatre élus, trois agents de la Ville et quatre Scéens issus du Comité consultatif des transitions, s'est réuni début décembre 2020 pour la première phase de sélection. Celle-ci a conduit à écarter certaines propositions de projets jugées irrecevables, notamment parce qu'elles ne relevaient pas d'une compétence communale ou qu'elles correspondaient à des actions déjà existantes ou non réalisables.

Les 14 propositions recevables couvrent des sujets variés, allant de la protection de la biodiversité à la réduction des déchets en passant par les mobilités et la préservation des ressources.

Ces projets sont entrés en phase d'étude de faisabilité technique, juridique et financière du 4 janvier au 28 mars 2021.

Au cours de cette phase d'étude, deux porteurs de projet ont finalement choisi de retirer leur projet, et deux autres projets n'ont pas été retenus car ils n'ont pas été jugés réalisables au regard des critères techniques, juridiques et financiers.

UN VOTE AU PRINTEMPS

UN VOTE AU PRINTEMPS

10 projets ont donc été déclarés réalisables et sont désormais soumis aux votes des Scéens du 9 avril au 2 mai 2021.

Les projets lauréats seront ensuite mis en œuvre dans les 18 mois suivant le vote, dans le cadre de l'enveloppe de 50 000 euros allouée par la Ville au budget participatif.

> [Retrouvez le règlement complet de la démarche](#)

> [Participez au vote](#)

> Retrouvez la liste des projets en cliquant dans le menu Les projets



 RETOUR À LA LISTE



VILLE DE SCEAUX

122 RUE HOUDAN
92330 SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ MENTIONS LÉGALES
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



 DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 8h30 à 12h. Samedi : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté de 9h à 12h.

RÉALISATION

STRATIS